



L'an deux mille vingt-quatre le 13 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Velaine Sous Amance, après convocation légale du 6 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques - Mme SCHEFFLER
Véronique – M. FEGER Serge - M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina –M. DELATTE Hubert
Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard
-

M. FRANCOIS Vincent – M. DIEDLER Franck – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET
Dominique
M. FRITSCH Jacques- M. BAUDOIN Cédric

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – M. CERUTTI Alain à M. FRANCOIS Vincent –
M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BARTHELEMY Philippe à
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU
Nicolas -

Excusé(s) : M. MICHEL Olivier

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe -
L'assemblée dénombrait : **40 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 40

Date d'affichage : 18 juin 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 40

Contre

Absentions :

CULTURE/ANIMATION

09/06/2024

Attribution d'une subvention : Résidence d'artiste Au fil de la Seille / Association Scènes & Territoires

Vu le règlement d'attribution des subventions aux projets associatifs d'intérêt communautaire, adopté en Conseil Communautaire le 21 décembre 2023,

Chantal CHERY, Vice-Présidente en charge de la petite enfance, de la culture, de l'animation et de l'action sociale, après exposé de la demande de subvention aux membres du Conseil communautaire, et conformément à l'avis favorable émis par les membres de la commission Vie Culturelle et Associative le 07 mars 2024, propose d'attribuer la subvention suivante :

- ✓ A l'Association Scènes & Territoires pour la deuxième année de son projet « Résidence d'artiste Au fil de la Seille », projet culturel participatif visant à déployer des actions artistiques concertées le long des villages de la Seille, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024,
- ✓ D'après son budget prévisionnel éligible de 71 980 €, une subvention attribuée sur la base de 5,56% des dépenses réalisées et éligibles,
- ✓ Soit une subvention maximum de 4 000 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Attribue** la subvention de 5,56 % des dépenses éligibles, plafonnée à 4 000 €, à l'Association Scènes & Territoires pour la deuxième année de son projet « Résidence d'artistes Au fil de la Seille »



Claude THOMAS
2024.06.17 14:01:46 +0200
Ref:6707982-10049684-1-D
Signature numérique
le Président